

Procès-verbal

Assemblée Générale Ordinaire

13 janvier 2023

Club Sportif Riécois
2, lieu-dit Kerberthou
29340 – Riec-sur-Bélon

Le 13 janvier 2023, à 18h30, les membres de l'association Club Sportif Riécois se sont réunis à Riec-sur-Bélon dans la salle "La Numéro 3" en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de son président.

L'Assemblée était présidée par M. TREGUIER Jean-Yves, président de l'association. Il était assisté d'un secrétaire de séance, M. DANIGO Guy, secrétaire de l'association.

Plus des 2/3 des membres étaient présents. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 9 des statuts.

Le mot d'accueil du président lui a permis de remercier :

- les propriétaires pour les droits de passage qu'ils nous accordent,
- le personnel des services techniques pour leur disponibilité,
- le maire et les élus concernés par nos activités pour leur écoute attentive et l'attribution d'une subvention indispensable au bon fonctionnement du club.

L'ordre du jour a été rappelé par le secrétaire :

- bilan financier 2022 ;
- bilan des activités 2022 ;
- projet de budget 2023 ;
- prévisions d'activités 2023
- renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration ;

Les points principaux suivants sont à retenir de l'exposé des différents bilans présentés :

- financier :
le déficit de gestion constaté pour l'année 2022 trouve son origine dans :
 - une faible participation à la randonnée de l'huître à cause des mauvaises conditions météorologiques ;
 - une augmentation importante du prix des produits ;
- activités :
 - le nombre des participants à la randonnée pédestre et à la marche nordique se maintient à un très bon niveau ;
 - l'importance des sorties communes randonnée pédestre - marche nordique pour le maintien de la cohésion ;
 - la section cyclotourisme n'arrive toujours pas à recruter de nouveaux adeptes mais poursuit son activité avec opiniâtreté ;
 - le rythme des sorties (demi-journée, à la journée) et les horaires donnent satisfaction ;
 - l'hébergement et le choix des circuits lors du séjour à Saint-Gildas-de-Rhuys ont donné pleine satisfaction.

- Budget 2023 :
Maintien du montant de l'adhésion annuelle pour 2024 à 16,00 € ;
- Prévision d'activités 2023 :
 - six sorties à la journée axées sur le nouveau GR de pays Scorff-Blavet-Océan ;
 - septembre 2023 : séjour à Agon-Coutainville (le Home du Cotentin).

A l'issue des présentations et des échanges entre les adhérents, les questions suivantes sont mises au vote conformément à l'ordre du jour :

- bilans financier et d'activité : adoptés à l'unanimité ;
- prévision de budget : la proposition est adoptée à l'unanimité.

Election au conseil d'administration :

- renouvellement des mandats de membres :
l'assemblée générale renouvelle MM CLAVERE Yvon et DANIGO Guy en qualité de membres du conseil d'Administration ;
- élections de nouveaux membres :
l'assemblée générale élit Mme COATIVY Nicole, Mme MICHAUX-CLOAREC Monique, M. LE GOFF Jean-Pierre et M. ZANNIN Jean-Pierre en qualité de membres du conseil d'administration.

Compte tenu de la nomination de membres supplémentaires, la répartition par tiers au sein du conseil d'administration devient la suivante :

- Mandat 2021-2022-2023 :
 - Mme COATIVY Nicole,
 - M. FONTENEAU Jean-Marie,
 - M. KERMAGORET Alain,
 - M. PEROT Yves.
- Mandat 2022-2023-2024 :
 - Mme DERVOUOT Luciane,
 - M. LAURENT Jean-Pierre,
 - M. TREGUIER Jean-Yves,
 - M. ZANNIN Jean-Pierre
- Mandat 2023-2024-2025 :
 - M. CLAVERE Yvon,
 - M. DANIGO Guy,
 - M. LE GOFF Jean-Pierre,
 - Mme MICHAUX-CLOAREC Monique.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h30

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Riec-sur-Bélon, le 25 janvier 2023

Le Président
TREGUIER Jean-Yves

Le Secrétaire
DANIGO Guy